

Série « Droit Public Financier »

Précis de droit budgétaire territorial

OUSTANI Abderrahmen

1^{ère} édition

TABLES DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : LES BASES DE LA DÉCENTRALISATION FINANCIÈRE MAROCAINE	15
SECTION I : LE CADRE RÉFÉRENTIEL DES FINANCES TERRITORIALES... 16	16
§1 - Le rapport de la commission consultative de la régionalisation	16
§2 - Les bases constitutionnelles de la décentralisation financière	19
§3 - La nouvelle législation budgétaire locale	20
SECTION II : LE CADRE ADMINISTRATIF DES FINANCES TERRITORIALES..... 22	22
§1 - Les compétences des collectivités territoriales et leurs groupements.....	23
§2 - Le champ d'application du droit budgétaire local	28
CHAPITRE II : SPÉCIFICITÉ DES PRINCIPES BUDGÉTAIRES LOCAUX	37
SECTION I : Aménagement des principes classiques	38
§1 - Le principe de l'unité	38
A - L'unité du budget territorial évolution et conception	38
B - Aménagement du principe de l'unité	39
§2 - Le principe de l'universalité	43
§3 - Le principe de la spécialité des crédits	44
A - La nomenclature budgétaire des collectivités territoriales	44
B - Les limites de la spécialité des crédits.....	47
§4 - L'annualité : un cadre de gestion remis en cause.....	48
A - L'exercice budgétaire une année civile	48
B - Les exceptions à l'annualité.....	49
SECTION II - CONSÉCRATION DES NOUVEAUX PRINCIPES	50
§1 - La démarche de performance : une transposition réussie ?	50
A - Les outils de la performance : planification et programmation	51

B - La restructuration de la nomenclature budgétaire de la CT	51
C - Élaboration du projet de performance	52
§2 - La Faible Consécration des principes d'équilibre et la sincérité	53
A - L'équilibre budgétaire réel mais comment ?	53
B - La transparence : une révolution à généraliser	55
CHAPITRE III : LES RESSOURCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.....	57
SECTION I : PRÉSENTATION ET CLASSIFICATION DES RESSOURCES.....	58
§1 - Tendances générales des ressources des CT au Maroc.....	58
A - Prédominance des ressources transférées aux CT.....	58
B - L'importance des ressources communales	58
§2 Les classifications des ressources.....	63
SECTION II : LES RESSOURCES FINANCIÈRES PROPRES	67
§1 - Les ressources fiscales des collectivités locales.....	68
A - Prépondérance de la fiscalité des communes	68
B - Faiblesse des ressources fiscales des régions et provinces ou préfectures	69
§2 - Les recettes non fiscales.....	73
A - Les recettes des services rémunérés.....	73
B - Les Produits financiers.....	76
C - Les revenus du patrimoine des CT	77
SECTION III : LES RESSOURCES FISCALES TRANSFÉRÉES	82
§1 - Le transfert de la part de la TVA aux communes et aux provinces ou préfectures	82
§2 - Les transferts aux régions : impôts directs et contributions de l'État.....	91
A - Le partage des impôts directs de l'État avec les régions avant 2015 ...	91
B - Les transferts aux régions après 2015.....	92
a - Les modifications apportées par la LDF 2018	93
b - La répartition du produit du fonds spécial relatif aux parts d'impôts affectées aux régions.....	93
1 - Répartition des contributions de l'État	94

2 - La répartition du produit des impôts affectés aux régions	94
§3 - La péréquation solidaire : des ressources indirectes aux ct	95
A - Le fonds de mise a niveau sociale : un fonds provisoire	96
B - Le fonds de solidarité interrégionale : une péréquation faible	97
SECTION IV : LES EMPRUNTS DES CT	100
§1 - Les emprunts aux CT par le FEC	101
A - Les missions du FEC	101
B - Conditions d'obtention des crédits auprès du FEC	102
C - La procédure de l'emprunt	103
D - Évaluation de la pratique de l'emprunt par le FEC	106
§2 - Le nouveau cadre juridique de l'emprunt :	
Une libéralisation sous contrôle	108
CHAPITRE IV : LES DÉPENSES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	113
SECTION I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES DÉPENSES LOCALES	114
§1 - Les données chiffrées des dépenses locales	114
§2 - Grandes tendances des dépenses locales	117
SECTION II : LES CLASSIFICATIONS DES DÉPENSES LOCALES	122
§1 Les dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement	123
A - Les dépenses de fonctionnement	123
B - Les dépenses d'équipement	124
§2 - Les dépenses obligatoires et les dépenses facultatives	125
A - La notion des dépenses obligatoires	125
B - Les dépenses obligatoires sont limitatives par les lois organiques territoriales	127
§3 - Classification selon les normes SFP adoptée par le MEF	128
CHAPITRE V : LA DÉCISION BUDGÉTAIRE LOCALE	133
SECTION I : L'ÉTABLISSEMENT ET LE VOTE DU BUDGET	134
§1 - L'Établissement du budget	134

A - La budgétisation des programmes de développement	134
B - L'évaluation des recettes et des dépenses du prochain budget	141
§2 - Le vote et approbation du budget	145
A - L'examen du budget par la commission	146
B - Le vote par les assemblées	147
SECTION II : LE VISA DU BUDGET PAR L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE	148
§1 - Un contrôle de légalité limité dans le temps	148
A - Les conditions de forme du visa	148
B - Les conditions de fonds	149
§2 - Le refus du visa et irrégularités budgétaires	150
A - Non prise en compte des observations du gouverneur ou AGI	150
B - Non inscription des dépenses obligatoires	150
CHAPITRE VI : L'EXÉCUTION DU BUDGET LOCAL : LA COMPTABILITÉ	
PUBLIQUE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	155
SECTION I : L'EXÉCUTION PAR LES ORDONNATEURS :	
LA COMPTABILITÉ ADMINISTRATIVE	157
§1 - Les principes de La comptabilité administrative	158
§2 - Les opérations de recettes et de dépenses	159
A - La phase administrative dans l'exécution des recettes	159
B - La phase administrative dans l'exécution des dépenses	160
C - Les registres de la comptabilité des ordonnateurs	163
§3 - Arrêt du budget par l'ordonnateur : le bilan d'exécution du budget ...	165
SECTION II : L'EXÉCUTION DU BUDGET LOCAL PAR	
LES COMPTABLES	167
§1 - Les comptables territoriaux	167
A - Les comptables principaux	167
B - Les comptables secondaires : les régisseurs	168
§2 - Les phases comptables en matière de recettes et dépenses	170
I - Les opérations relatives aux recettes	170
A - La prise en charge	170

B - Le recouvrement	171
II - Les opérations relatives aux dépenses	172
A - Le contrôle dans la phase des engagements : le contrôle budgétaire	172
B - Le contrôle et le paiement	175
SECTION III : LA COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE	177
§1 - La Comptabilité des engagements	177
§2 - La comptabilité deniers.....	177
§3 - Le Règlement du budget et l'établissement des Comptes	178
SECTION IV : COMPTABILITÉ DES MATIÈRES, VALEURS ET TITRES.....	179
SECTION V : LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE	180
CHAPITRE VII : CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS LOCAUX...193	
SECTION I : LE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ALLÈGEMENT ET CONSÉCRATION DE L'AUDIT	194
§1 - Les contrôles préalables de l'Intérieur et des comptables.....	195
§2 - Contrôle administratif a posteriori.....	195
SECTION II : LE CONTRÔLE POLITIQUE PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT ..199	
SECTION III : LE CONTRÔLE DES COURS DES COMPTES RÉGIONALES ...202	
§1- Vérification et jugement des comptes	203
§2 - Discipline budgétaire et financière.....	207
§3 - Le contrôle de la gestion	213
§4 - Une faible implication des CRC en matière du contrôle budgétaire des collectivités territoriales	217
CONCLUSION.....	219
Bibliographie.....	221
Tables des matières	227

Précis de droit budgétaire territorial

Est une version améliorée des cours dispensés aux étudiants de droit public à l'université Mohamed-V-Rabat. En raison du renouveau de la décentralisation depuis la constitution de 2011, les finances locales ou territoriales ont également été entièrement améliorées pour accompagner la régionalisation avancée.

Après la publication des lois organiques relatives aux trois collectivités territoriales en 2015, un nouveau droit budgétaire a vu le jour ; marqué par une inflation juridique certes, mais aussi par une modernisation qui s'inspire de la nouvelle loi organique des finances n° 130-13, des pratiques budgétaires et comptables internationales.

Abordant les aspects juridiques, financiers et comptable des budgets territoriaux, le précis développe les évolutions récentes intervenus dans la législation financière des collectivités territoriales.

Si la décentralisation est un choix des pouvoirs publics depuis l'indépendance, l'expérience financière locale remonte à plus d'un siècle.

De même, les recettes et les dépenses locales ont pu occuper une place importante dans le budget de l'État, le principe de l'autonomie budgétaire est ainsi confirmé par l'existence des ressources fiscales propres et l'augmentation récente des transferts aux régions.

Ce livre s'adresse en priorité aux étudiants et à tous ceux qui souhaitent connaître la gestion budgétaire territoriale.

OUSTANI Abderrahmen est Professeur de droit public à l'université Mohamed V, Faculté des sciences juridiques économiques et sociales Agdal, où il enseigne les finances publiques, ancien cadre au Ministère de l'économie et des finances.

